

RCS : ST MALO Code greffe : 3502

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de ST MALO atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

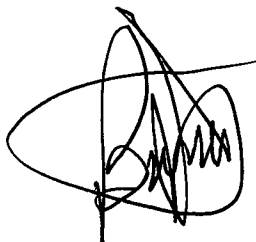
Numéro de gestion : 2012 B 00430 Numéro SIREN : 752 810 028 Nom ou dénomination : PLUDIS
--

Ce dépôt a été enregistré le 20/04/2023 sous le numéro de dépôt 1687

PLUDIS

Société par actions simplifiée au capital de 20.000 €
Siège social : Zone Artisanale de la Millière II – 22130 PLUDUNO
752 810 028 RCS SAINT MALO

**BILAN
COMPTE DE RESULTAT
ANNEXE
DE L'EXERCICE CLOS
LE 31 MARS 2022**

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized 'P' followed by several vertical strokes and a horizontal line at the bottom.

**Certifié conforme
Le Président**

BILAN ET COMPTE DE RESULTAT



Bilan Actif

31/03/2022				31/03/2021
Brut				Net
Amort. et Dépréc.				
Net				
Capital souscrit non appelé (1)				
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
	Frais d'établissement			
	Frais de développement			
	Concessions brevets droits similaires	14 918	13 350	1 568
	Fonds commercial (1)			
	Autres immobilisations incorporelles			
	Avances et acomptes			
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
	Terrains	630 456	27 037	603 419
	Constructions	3 633 757	892 941	2 740 816
	Installations techniques, mat. et outillage indus.	2 295 939	1 307 401	988 539
	Autres immobilisations corporelles	242 499	202 671	39 827
	Immobilisations en cours			
	Avances et acomptes			
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)			
	Participations évaluées selon mise en équival.			
	Autres participations	87 466		87 466
	Créances rattachées à des participations	31 301		31 301
	Autres titres immobilisés	24 060		24 060
	Prêts			
	Autres immobilisations financières			
TOTAL (II)		6 960 397	2 443 400	4 516 997
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN-COURS			
	Matières premières, approvisionnements	5 961		5 961
	En-cours de production de biens			
	En-cours de production de services			
	Produits intermédiaires et finis			
	Marchandises	1 226 034		1 226 034
	Avances et Acomptes versés sur commandes			
	CREANCES (3)			
	Créances clients et comptes rattachés	145 835		145 835
	Autres créances	514 321		514 321
COMPTES DE REGULARISATION	Capital souscrit appelé, non versé			
	VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT			
	DISPONIBILITES	296 130		296 130
	Charges constatées d'avance	37 264		37 264
	TOTAL (III)	2 225 545		2 225 545
TOTAL ACTIF (I à VI)		9 185 942	2 443 400	6 742 542
(1) dont droit au bail				
(2) dont immobilisations financières à moins d'un an				
(3) dont créances à plus d'un an				92 928



JF Méheust
1945-1946, 1947-1948, 1949-1950, 1951-1952, 1953-1954, 1955-1956, 1957-1958, 1959-1960, 1961-1962, 1963-1964, 1965-1966, 1967-1968, 1969-1970, 1971-1972, 1973-1974, 1975-1976, 1977-1978, 1979-1980, 1981-1982, 1983-1984, 1985-1986, 1987-1988, 1989-1990, 1991-1992, 1993-1994, 1995-1996, 1997-1998, 1999-2000, 2001-2002, 2003-2004, 2005-2006, 2007-2008, 2009-2010, 2011-2012, 2013-2014, 2015-2016, 2017-2018, 2019-2020, 2021-2022

Bilan Passif

		31/03/2022	31/03/2021
Capitaux Propres	Capital social ou individuel Primes d'émission, de fusion, d'apport ... Ecart de réévaluation	20 000	20 000
	RESERVES		
	Réserve légale		
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves		
	Report à nouveau	(1 623 830)	(1 612 238)
	Résultat de l'exercice	3 993	(11 592)
	Subventions d'investissement		
	Provisions réglementées		
Total des capitaux propres		(1 599 838)	(1 603 830)
Autres fonds propres	Produits des émissions de titres participatifs Avances conditionnées		
	Total des autres fonds propres		
Provisions	Provisions pour risques Provisions pour charges	33 603	33 603
	Total des provisions	33 603	33 603
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)	3 964 487	4 453 101
	Emprunts et dettes financières divers	2 868 188	2 844 284
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 214 561	1 137 769
	Dettes fiscales et sociales	213 361	210 516
	DETTES DIVERSES		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		265
	Autres dettes	45 734	40 237
Produits constatés d'avance (1)		2 445	2 445
Total des dettes		8 308 776	8 688 617
Ecart de conversion passif			
TOTAL PASSIF		6 742 542	7 118 390
Résultat de l'exercice exprimé en centimes		3 992,50	(11 592,14)
(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		4 733 645	1 950 532
(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		482	754



JF Méheust
Énergie, l'énergie pour les autres

Compte de Résultat ^{1/2}

				31/03/2022	31/03/2021
		France	Exportation	12 mois	12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises	13 995 350		13 995 350	12 564 972
	Production vendue (Biens)	4 520		4 520	1 099
	Production vendue (Services et Travaux)	169 322		169 322	154 162
	Montant net du chiffre d'affaires	14 169 192		14 169 192	12 720 233
	Production stockée				
	Production immobilisée				
	Subventions d'exploitation				
	Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges			70 012	30 685
	Autres produits			16 508	23 333
Total des produits d'exploitation (1)				14 255 712	12 774 251
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises			11 807 956	10 228 561
	Variation de stock			(80 231)	(1 385)
	Achats de matières et autres approvisionnements			17 788	13 742
	Variation de stock			837	(1 192)
	Autres achats et charges externes			1 022 890	1 004 517
	Impôts, taxes et versements assimilés			113 285	106 739
	Salaires et traitements			870 387	832 652
	Charges sociales du personnel			197 197	189 562
	Cotisations personnelles de l'exploitant				
	Dotations aux amortissements :				
	- sur immobilisations			392 969	386 345
	- charges d'exploitation à répartir				
	Dotations aux dépréciations :				
	- sur immobilisations				
- sur actif circulant					
Dotations aux provisions					
Autres charges			1 510	1 955	
Total des charges d'exploitation (2)				14 344 587	12 761 496
RESULTAT D'EXPLOITATION				(88 875)	12 755



JF Méheust
L'IDEELLE, l'homme, pour les autres

Compte de Résultat 2/2

		31/03/2022	31/03/2021
RESULTAT D'EXPLOITATION		(88 875)	12 755
Opéra. comm.	Bénéfice attribué ou perte transférée Perte supportée ou bénéfice transféré	698	404
PRODUITS FINANCIERS	De participations (3) D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé (3) Autres intérêts et produits assimilés (3) Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges Différences positives de change Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	68	70 14
	Total des produits financiers	68	85
CHARGES FINANCIERES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions Intérêts et charges assimilées (4) Différences négatives de change Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	49 968	56 859
	Total des charges financières	49 968	56 859
RESULTAT FINANCIER		(49 900)	(56 774)
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS		(138 077)	(43 615)
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Sur opérations de gestion Sur opérations en capital Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges	124 987	68 548 4 898
	Total des produits exceptionnels	124 987	73 446
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Sur opérations de gestion Sur opérations en capital Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	1 260	31 080 22 868
	Total des charges exceptionnelles	1 260	53 948
RESULTAT EXCEPTIONNEL		123 728	19 498
PARTICIPATION DES SALAIRES IMPOTS SUR LES BENEFICES		(18 342)	(12 526)
TOTAL DES PRODUITS		14 381 465	12 848 186
TOTAL DES CHARGES		14 377 473	12 859 778
RESULTAT DE L'EXERCICE		3 993	(11 592)
(1) dont produits afférents à des exercices antérieurs (2) dont charges afférentes à des exercices antérieurs (3) dont produits concernant les entreprises liées (4) dont intérêts concernant les entreprises liées		19.695	18 392

ANNEXES LEGALES

Règles et Méthodes Comptables

Le bilan de l'exercice présente un total de **6 742 542 euros**.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **14 381 465 euros** et un total **charges** de **14 377 473 euros**, dégageant ainsi un **résultat** de **3 993 euros**.

L'exercice considéré débute le **01/04/2021** et finit le **31/03/2022**.

Il a une durée de **12 mois**.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
 - permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
 - indépendance des exercices,
- et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Changement de méthode comptable

Les méthodes d'évaluation et de présentation des comptes annuels retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Etablissement des états financiers en conformité avec :

- le P.C.G. 2014 homologué par arrêté du 8 septembre 2014 et modifié par le règlement ANC N°2016-07 du 4 novembre 2016.
- les articles L123-12 à L123-28 du Code du Commerce

Faits caractéristiques de l'exercice

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 03/06/2022 par le dirigeant.

D'autre part, la société a bénéficié d'un abandon de compte courant de la part de son parrain principal, la SAS TREGORDIS, à hauteur de 117 293.89 euros, enregistré en produits exceptionnels.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

Règles et Méthodes Comptables

Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Option de traitement des charges financières :

Les coûts d'emprunts liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition des immobilisations incorporelles, et sont comptabilisés en charges.

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition des immobilisations incorporelles, et sont comptabilisés en charges.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Option de traitement des charges financières :

Les coûts d'emprunts liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition des immobilisations corporelles, et sont comptabilisés en charges.

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition des immobilisations corporelles, et sont comptabilisés en charges.

Valeur résiduelle :

L'absence de visibilité sur les cessions de bien conduit à ne pas prendre en compte leurs valeurs résiduelles dans la base de calcul des amortissements.

Règles et Méthodes Comptables

Amortissements des biens non décomposables :

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels

- immobilisations décomposables l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif
- immobilisations non décomposables bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant les modes linéaire ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue :

Logiciels	de 01 à 03 ans
Constructions	25 ans
Agencements & aménagements des constructions	de 12 à 25 ans
Agencements des terrains	de 09 à 10 ans
Agencements divers	10 ans
Matériel d'exploitation	de 5 à 12 ans
Matériel de bureau	5 ans
Mobilier de bureau	10 ans

Compte tenu de l'absence d'écart significatif avec la dépréciation des immobilisations, l'amortissement dégressif n'a pas fait l'objet d'un retraitement en mode dérogatoire.

Immobilisations financières et valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constatée pour le montant de la différence.

Stocks

Les stocks sont évalués suivant la méthode "premier entré, premier sorti". (FIFO)

La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires.

Les intérêts sont toujours exclus de la valorisation des stocks.

Les stocks ont, le cas échéant, été dépréciés pour tenir compte de leur valeur de réalisation nette à la

Règles et Méthodes Comptables

date d'arrêté des comptes.

Créances et dettes

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Information Covid-19

La société PLUDIS n'a pas été impactée de manière significative par la poursuite de la pandémie de COVID-19, sur l'exercice.

Les rayons ayants enregistré des baisses significatives sur l'exercice précédent (carburants et locations de véhicules) progressent sur l'exercice.

A la date d'arrêté des comptes, la direction n'a pas connaissance d'incertitudes significatives remettant en cause la capacité de la société à poursuivre son activité.

Immobilisations

		Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/03/2022
			Augmentations		Diminutions		
			Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement						
	Autres	13 178		1 740			14 918
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	13 178		1 740			14 918
CORPORELLES	Terrains	630 456					630 456
	Constructions sur sol propre	3 311 411					3 311 411
	sur sol d'autrui						
	instal. agencement aménagement	322 347					322 347
	Instal technique, matériel outillage industriels	2 277 849		18 090			2 295 939
	Instal., agencement, aménagement divers	32 710					32 710
	Matériel de transport	15 750					15 750
	Matériel de bureau, mobilier	191 648		2 390			194 039
	Emballages récupérables et divers						
	Immobilisations corporelles en cours						
Avances et acomptes							
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES		6 782 171		20 480			6 802 652
FINANCIERES	Participations évaluées en équivalence						
	Autres participations	25 427		93 340			118 767
	Autres titres immobilisés	24 060					24 060
	Prêts et autres immobilisations financières						
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	49 487		93 340			142 827
TOTAL		6 844 837		115 560			6 960 397

Amortissements

		Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/03/2022
			Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement				
	Fonds commercial				
	Autres immobilisations incorporelles	13 178	172		13 350
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	13 178	172		13 350
CORPORELLES	Terrains	22 736	4 301		27 037
	Constructions sur sol propre	661 182	133 952		795 134
	sur sol d'autrui				
	instal. agencement aménagement	78 272	19 535		97 807
	Instal technique, matériel outillage industriels	1 097 379	210 022		1 307 401
	Autres Instal., agencement, aménagement divers	16 817	3 271		20 088
	Matériel de transport	4 142	5 250		9 392
	Matériel de bureau, mobilier	156 725	16 466		173 191
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	2 037 253	392 797		2 430 050
TOTAL		2 050 432	392 969		2 443 400

Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires							
	Dotations			Reprises			Mouvement des amortisse- ment à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée et	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Fonds commercial							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre							
sur sol d'autrui							
instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agencet aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES							
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE							



Provisions

		Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/03/2022
PROVISIONS REGLEMEENTES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
	PROVISIONS REGLEMEENTES				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges	33 603			33 603
	Pour garanties données aux clients				
	Pour pertes sur marchés à terme				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires				
	Pour impôts				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
	Autres				
	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	33 603			33 603
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations { incorporelles corporelles des titres mis en équivalence titres de participation autres immo. financières				
	Sur stocks et en-cours				
	Sur comptes clients				
	Autres				
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION				
	TOTAL GENERAL	33 603			33 603
Dont dotations et reprises { - d'exploitation - financières - exceptionnelles					
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.					

Créances et Dettes

		31/03/2022	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations	31 301		31 301
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières			
	Clients douteux ou litigieux	1 011	1 011	
	Autres créances clients	144 824	144 824	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices	92 928		92 928
	Taxes sur la valeur ajoutée	25 265	25 265	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés (2)			
	Débiteurs divers	396 129	396 129	
	Charges constatées d'avances	37 264	37 264	
TOTAL DES CREANCES		728 721	604 492	124 229
(1) Prêts accordés en cours d'exercice				
(1) Remboursements obtenus en cours d'exercice				
(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

		31/03/2022	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles (1)				
	Autres emprunts obligataires (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine (1)	482	482		
	Emp. dettes ets de crédit à plus 1an à l'origine (1)	3 964 005	494 534	1 855 483	1 613 988
	Emprunts et dettes financières divers (1) (2)	15 900		15 900	
	Fournisseurs et comptes rattachés	1 214 561	1 214 561		
	Personnel et comptes rattachés	92 636	92 636		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	53 950	53 950		
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée	2 541	2 541		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	64 233	42 861	21 372	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés (2)	2 852 288	2 783 900	68 388	
	Autres dettes	45 734	45 734		
	Dette représentative de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance	2 445	2 445		
TOTAL DES DETTES		8 308 776	4 733 645	1 961 143	1 613 988
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice					
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice		487 979			
(2) Emprunts dettes associés (personnes physiques)					

Produits à recevoir

		31/03/2022
Total des Produits à recevoir		309 067
Autres créances clients		2 576
<i>Clis - factures à établir</i>	2 576	
Autres créances		306 491
<i>Frs - Rrr à obtenir / avoirs non reçus</i>	130 000	
<i>Frs - Avoirs sur achats à recevoir</i>	2 037	
<i>Frs - Avoirs sur frais généraux à recevoir</i>	25 823	
<i>Rist. à recevoir centrale</i>	48 354	
<i>Frs - Ristournes à recevoir</i>	70 000	
<i>Divers - Produits à recevoir</i>	30 277	

Charges à payer

31/03/2022

Total des Charges à payer		216 345
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		2 988
<i>Int. courus / emprunts</i>	2 988	
Emprunts et dettes financières divers		8 472
<i>Associés - intérêts courus</i>	8 472	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		85 081
<i>Frs - Factures non parvenues</i>	1 591	
<i>Frs - Fact. non parvenues / frais généraux</i>	45 294	
<i>Fnp fourn. frais généraux</i>	38 196	
Dettes fiscales et sociales		119 805
<i>Provision / congés payés</i>	75 485	
<i>Provision / 13ème mois</i>	16 165	
<i>Charges soc. / congés payés</i>	16 656	
<i>Charges soc. / 13 ème mois</i>	3 567	
<i>Taxe apprentissage à payer</i>	932	
<i>Etat - Taxes diverses à payer</i>	7 000	

Charges et Produits constatés d'avance

	31/03/2022	Charges	Produits
Charges et Produits d'EXPLOITATION		37 264	2 445
Charges et Produits FINANCIERS			
Charges et Produits EXCEPTIONNELS			
TOTAL		37 264	2 445

Charges à répartir

	Montant Net au Début d'exercice	Mouvements de l'exercice Augmentations	Mouvements de l'exercice Diminutions	Montant Net au 31/03/2022
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Charges différées				
Frais d'acquisition des immobilisations				
Frais d'émission des emprunts				
Charges à étaler				

Capital social

	31/03/2022	Nombre	Val. Nominale	Montant
ACTIONS / PARTS SOCIALES				
Du capital social début exercice		200 000,00	0,1000	20 000,00
Emises pendant l'exercice			0,0000	
Remboursées pendant l'exercice			0,0000	
Du capital social fin d'exercice		200 000,00	0,1000	20 000,00

Ventilation du chiffre d'affaires

31/03/2022

Chiffre d'affaires par secteur d'activité		14 169 192
Ventes de marchandises		13 995 350
<i>Ventes ht TR</i>	6 085 135	
<i>Ventes ht TSR</i>	979	
<i>Ventes ht TN</i>	7 846 678	
<i>Ventes ht TI</i>	93 741	
<i>Ventes ht EXO</i>	5 613	
<i>T.e.l non mandatés TR</i>	(12 218)	
<i>T.e.l non mandatés TN</i>	(25 060)	
<i>T.e.l non mandatés TI</i>	(104)	
<i>T.e.l non mandatés EXO</i>	586	
Production vendue Biens		4 520
<i>Ventes produits résiduels</i>	4 520	
Production vendue Services		169 322
<i>Rémunération des mandats</i>	30 521	
<i>Prestation COOPELEC</i>	127 688	
<i>Commissions Ouest-France</i>	1 334	
<i>Commissions REGLO</i>	38	
<i>Commissions EDEL</i>	(4)	
<i>Commissions presse</i>	5 956	
<i>Commissions coffret cadeaux</i>	619	
<i>Commissions PICKUP colis</i>	1 620	
<i>Locations précaires</i>	1 550	
Chiffre d'affaires par marché géographique		14 169 192
Chiffre d'affaires FRANCE		14 169 192
<i>Ventes ht TR</i>	6 085 135	
<i>Ventes ht TSR</i>	979	
<i>Ventes ht TN</i>	7 846 678	
<i>Ventes ht TI</i>	93 741	
<i>Ventes ht EXO</i>	5 613	
<i>T.e.l non mandatés TR</i>	(12 218)	
<i>T.e.l non mandatés TN</i>	(25 060)	
<i>T.e.l non mandatés TI</i>	(104)	
<i>T.e.l non mandatés EXO</i>	586	
<i>Ventes produits résiduels</i>	4 520	
<i>Rémunération des mandats</i>	30 521	
<i>Prestation COOPELEC</i>	127 688	
<i>Commissions Ouest-France</i>	1 334	
<i>Commissions REGLO</i>	38	
<i>Commissions EDEL</i>	(4)	
<i>Commissions presse</i>	5 956	
<i>Commissions coffret cadeaux</i>	619	
<i>Commissions PICKUP colis</i>	1 620	
<i>Locations précaires</i>	1 550	

Dettes garanties par des Sûretés Réelles

Nat. Dette	Nature de la Garantie	Org. Bénéficiaire	Montant début	31/03/2022
Emprunt	Hypothèque	Crédit agricole	2 900 000	2 222 581
Crédits-bails	Nantissement du fonds de commerce	BPI	2 700 000	1 301 880
Emprunt	Privilège prêteur de denier	Crédit agricole	300 000	199 921
Emprunt	Nantissement du fonds de commerce	Crédit agricole	460 000	236 635
		TOTAL	6 360 000	3 961 017

Rémunérations des Dirigeants

31/03/2022

Rémunérations des membres :

- des organes d'administration
- des organes de direction
- des organes de surveillance

En application du principe du respect du droit des personnes, cette information n'est pas toujours servie, car elle aurait pour effet indirect de fournir des renseignements à caractère individuel.

Effectif moyen

31/03/2022

Interne

Externe

EFFECTIF MOYEN PAR CATEGORIE			
	Cadres & professions intellectuelles supérieures	1	
	Professions intermédiaires	8	
	Employés	26	
	Ouvriers		
	TOTAL	35	

Honoraires des Commissaires aux Comptes

Cabinet VILAINE & Associés							
31/03/2022	31/03/2021	%	%	31/03/2022	31/03/2021	%	%

Audit Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés Emetteur SAS PLUDIS Filiales intégrées globalement Autres diligences et prestations directement liées à la mission du commissaire aux comptes Emetteur SAS PLUDIS Filiales intégrées globalement	7 500	7 000	100,00	100,00				
Sous-total	7 500	7 000	100,00	100,00				
Autres prestations rendues par les réseaux aux filiales intégrées globalement Juridique, fiscal, social Autres								
Sous-total								
TOTAL	7 500	7 000	100,00	100,00				

PLUDIS

Société par actions simplifiée au capital de 20.000 €
Siège social : Zone Artisanale de la Millière II – 22130 PLUDUNO
752 810 028 RCS SAINT MALO

ASSEMBLEE GENERALE MIXTE DU 22 SEPTEMBRE 2022

- PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT -

.../...

DEUXIÈME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice écoulé de la manière suivante :

Bénéfice : 3.993 Euros

Affectation :

- En intégralité au poste « Report à nouveau », soit la somme de 3.993 Euros
Lequel est ramené ainsi à la somme négative de (1.627.823) Euros

L'Assemblée Générale constate en outre que les capitaux propres de la Société demeurent inférieurs à la moitié de son capital social.

Conformément à l'article 243 bis du Code Général des Impôts, l'Assemblée Générale constate qu'aucun dividende n'a été mis en distribution au cours des trois derniers exercices.

- ADOPTION -

Cette affectation a été adoptée à l'unanimité par l'Assemblée Générale Mixte en date du 22 septembre 2022.

Certifiée conforme
Le Président





**commissaire
aux comptes**

Grégoire BUNOT

Marc SOUCARRE

Christian PALVADEAU

Experts - comptables associés
Commissaires aux comptes

Thomas BASTHISTE

Commissaire aux comptes

Cabinet Vilaine et Associés ■

Société civile d'expertise comptable et de commissariat aux comptes
Inscrite au tableau de l'Ordre de la Région des Pays de Loire
Membre de la C.R.C.C. Ouest Atlantique

PLUDIS

Société par Actions Simplifiée au capital de 20 000 €

Zone Artisanale La Millière II

22130- PLUDUNO

R.C.S. Saint-Malo – 752 810 028

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

Exercice clos le 31 mars 2022

S.A.S. PLUDIS

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les Comptes Annuels

Exercice clos le 31 mars 2022

A l'assemblée générale de la société PLUDIS,

1. Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société PLUDIS relatifs à l'exercice clos le 31 mars 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société PLUDIS à la fin de cet exercice.

2. Fondement de l'opinion

a) Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

b) Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} avril 2021 à la date d'émission de notre rapport.

3. Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

S.A.S. PLUDIS

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les Comptes Annuels

Exercice clos le 31 mars 2022

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

4. Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels.

En application de la loi, nous vous signalons que les informations relatives aux délais de paiement prévues à l'article D. 441-4 du code de commerce, pris en application de l'article L. 441-6-1 dudit code, ne sont pas mentionnées dans le rapport de gestion à la date d'émission de notre rapport.

5. Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Président.

S.A.S. PLUDIS

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les Comptes Annuels

Exercice clos le 31 mars 2022

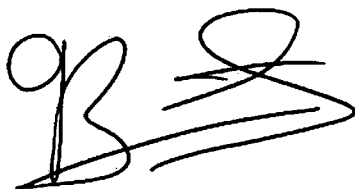
6. Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Fait à Saint-Herblain, le 8 septembre 2022,



Cabinet VILAINE et Associés

Commissaire aux Comptes
Représenté par Grégoire BUNOT



Thomas BASTHISTE

Commissaire aux Comptes

Annexe : Description détaillée des responsabilités du commissaire aux comptes

ANNEXE

Description détaillée des responsabilités du commissaire aux comptes

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.